

PROFIL DE POSTE

Référence de l'annonce : DIRE-CDI-2025-06

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

POSTE

Poste	Adjoint au Délégué Régional de la Cellule régionale Antilles (f/h)
Catégorie d'emploi	1
Emploi repère	Adjoint au responsable d'unité (f/h)
Type de contrat	CDI de droit public à plein temps
Rémunération	Détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible. Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
Motif	Remplacement
Prise de fonction	1 ^{er} décembre 2025
Renseignements	Sur le poste : Jacques Rosine, Délégué Régional – Santé publique France Antilles, Direction des régions (DiRe) - Tél : 05 96 39 42 87 Sur le recrutement : MC Morel, Chargée du recrutement à la DRH – Tél : 01 41 79 68 28

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Adresse	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). L'agence dispose d'implantations régionales auprès des Agences Régionales de Santé (ARS). Localisation du poste à pourvoir : C/o Agence régionale de santé de Guadeloupe Rue des Archives, Bisdary 97113 Gourbeyre
----------------	---

PRÉSENTATION DE L'AGENCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créée par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de quatre conseils (Conseil d'Administration, Conseil scientifique, Comité d'Ethique et de Déontologie et Comité d'orientation et de dialogue), de directions scientifiques et transversales, et de directions assurant le support et le soutien à l'activité. Elle dispose d'implantations régionales (Cellules régionales) auprès des agences régionales de la santé. Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de 6 enjeux : Anticipation, préparation et réponse aux menaces de santé publique, dont les épidémies ; Numérique en santé publique ; Santé environnementale, changement climatique et environnement de travail ; Fardeau des maladies et de leurs déterminants, efficacité des interventions et retour sur investissement de la prévention ; Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations ; Inégalités sociales, vulnérabilités territoriale.

AFFECTATION

La direction des régions (DiRe) pilote l'action régionale de l'Agence nationale de santé publique.

Pour assurer la cohérence de ses actions en régions, Santé publique France dispose dans chaque région d'une cellule régionale composée d'épidémiologistes. Par ce dispositif régional, situé au plus près des enjeux locaux de santé, Santé publique France vise la mise en œuvre d'une approche intégrée de la santé publique en région. Les cellules régionales de Santé publique France placées auprès des agences régionales de santé (ARS), leur apportent compétences et appuis scientifiques dans le champ de la veille, la surveillance, l'alerte sanitaire et la prévention promotion de la santé pour l'appui aux politiques de santé régionales.

Au nombre de 12 en France hexagonale et 4 en Outre-mer (Antilles, Guyane, Mayotte et La Réunion), les 16 Cellules régionales sont le représentant unique en région de Santé publique France et à ce titre représentent l'ensemble des missions de Santé publique France.

DESCRIPTION DU POSTE

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Missions L'adjoint au Délégué Régional contribuera au pilotage et à l'animation de la Cellule Régionale Antilles, à la définition et la mise en œuvre du programme de travail et à l'accompagnement de l'équipe. Il disposera d'une autorité hiérarchique sur les agents de la cellule, et plus spécifiquement ceux basés en Guadeloupe.

Activités

1/ Intervient en appui du délégué régional pour :

- Assurer la représentation institutionnelle de Santé publique France en Guadeloupe ;
- Assurer l'interface avec les différents partenaires de Guadeloupe (Préfet, Directeur de l'ARS, ...);
- Elaborer le programme de travail de la Cellule régionale en lien avec le Délégué ;
- Contribuer au pilotage du programme de travail (aspects scientifiques, RH, administratifs et budgétaires) ;
- Contribuer à l'articulation avec les différents partenaires de la Cellule régionale ;
- Valider les productions scientifiques hebdomadaires, en Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy ;
- Contribuer au renforcement de la coopération Régionale (Caraïbes/Amériques) ;
- Assurer le management de l'équipe de l'antenne de Guadeloupe.

2/ En cas d'absence du Délégué Régional, il assure sur la Martinique et la Guadeloupe :

- La représentation institutionnelle de Santé publique France au niveau des Antilles ;
 - L'interface avec les différents partenaires (Préfets, Directeurs des ARS...) au niveau des Antilles ;
 - L'interface avec la direction des régions de Santé publique France et les référents thématiques, dont Outre-Mer, les autres Cellules régionales et les autres directions de Santé publique France ;
- Il participera à toute activité entrant dans les missions de Santé publique France et dans le champ de ses compétences si cela s'avère nécessaire, en situation d'urgence, de crise ou de nécessité de service. Les missions, activités et finalités décrites ci-dessus sont susceptibles d'évoluer, notamment en fonction des révisions périodiques des orientations stratégiques et du programme d'activité de l'agence.
- Il peut également être désigné, par la direction des régions, pour prendre en charge le pilotage d'un projet à caractère national permettant notamment la coordination entre les régions et les échanges de bonnes pratiques.

-

Niveau Diplôme	A partir de Bac + 5 et au moins 8 ans d'expérience en santé publique ou en épidémiologie Formation en santé publique et/ou en épidémiologie (en France ou à l'étranger), médecin de santé publique, pharmacien, ingénieur en santé environnement.
Expérience	Expérience d'au moins 8 ans en santé publique ou en épidémiologie dans le domaine de la surveillance, de la veille et de l'alerte sanitaires et en animation de réseaux. Une expérience en management de proximité est demandée.
Aptitudes et Compétences	Il est attendu pour ce poste : <ul style="list-style-type: none">▪ Connaissance de l'organisation de la santé publique en France ;▪ Connaissance de l'organisation du dispositif sanitaire en région et du rôle des Cellules régionales ;▪ Capacité à échanger avec les autorités locales (Préfet, directeurs généraux des administrations déconcentrées, etc.) ;▪ Capacité de synthèse ;▪ Qualités relationnelles et aptitude à la négociation et à la discussion ;▪ Capacité d'anticipation, d'organisation, de réactivité et de décision ;▪ Aptitude à travailler dans un contexte d'urgence, capacité à résister à la pression ;▪ Être force de proposition en matière de stratégie et faire preuve d'initiative ;▪ Aptitude à fédérer : capacité à susciter et à favoriser la cohésion d'équipe tout en respectant les individus ;▪ Savoir se rendre disponible, quand la situation le nécessite ;▪ Maîtrise de l'anglais (lu, écrit, parlé).

POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :
recrut@santepubliquefrance.fr